

## Chapitre deux

### Expansion du club des nations spatiales

Le nombre des pays qui possèdent une technologie spatiale et qui ont accès à l'espace augmente rapidement. C'est la navette spatiale américaine qui a le plus répandu l'idée d'un accès plus facile à l'espace, tout en mettant en évidence les énormes défis et les dangers imprévus qui accompagnent son exploration. De plus en plus, d'autres nations spatiales offrent des services de lancement. La mise au point du véhicule de lancement Ariane par la France et par l'Agence spatiale européenne en est un exemple. Le Japon, la Chine et l'Inde avancent tous, à des cadences diverses, sur ce même chemin. Ces réalisations soulignent la capacité croissante de nombreux pays de construire et lancer des satellites; elles signalent également que la possibilité de surveiller la Terre à partir de l'espace ne sera bientôt plus l'apanage de quelques États.

Le Canada, lui aussi, est un État spatial. Troisième pays, après les États-Unis et l'Union soviétique, à avoir exploité un satellite dans l'espace, il a un long palmarès dans le domaine spatial, en commençant par le lancement du satellite Alouette en 1962. Nous sommes en droit d'affirmer que le Canada est à la fine pointe des connaissances dans de nombreux domaines des sciences et techniques spatiales.

Nous devons donc, nous aussi, incorporer nos connaissances spécialisées au processus de contrôle des armements auquel nous nous sommes voués avec nos alliés.

Il semble pratiquement certain que la télé-détection à partir de l'espace restera un élément indispensable à la vérification des accords bilatéraux de contrôle des armements entre les super-puissances. L'élément nouveau, aujourd'hui, est la probabilité croissante que d'autres pays seront à même d'employer des techniques similaires pour la vérification multilatérale. La forme que revêtira cette capacité embryonnaire n'est pas encore clairement esquissée. Sans aucun doute, d'autres pays en viendront à posséder leurs propres « moyens techniques nationaux » de vérification à partir de l'espace. Nous avons déjà mentionné également la possibilité que des satellites commerciaux fournissent certaines données pour la vérification du contrôle des armements, à tout pays ou groupe disposé à en payer le prix. Il se peut aussi que plusieurs pays qui ont une attitude commune envers le problème, qui possèdent une capacité en matière de techniques spatiales de pointe et qui agissent au nom d'un groupe plus vaste de signataires d'un traité, s'accordent pour partager leurs